

Au fil des années, la Foire à la Brocante et aux Antiquités d'Allanche, le premier week-end d'août - les 3, 4 et 5 août a vu son succès se confirmer et son intérêt s'affirmer à la fois de la part des professionnels et des amateurs éclairés ou opiniâtres dans la recherche d'authenticité. Elle est reconnue par les journaux spécialisés comme étant une des premières manifestations du genre en France et par sa fréquentation reste dans le trio de tête des grandes organisations en Auvergne. Elle doit cette réussite à une organisation rigoureuse et sans cesse améliorée assurée par une équipe de 100 bénévoles. Ce sont 130 exposants provenant de toute la France, qui seront présents sur la foire et sous le contrôle d'un expert.

Les 3, 4 et 5 août

42^{ème} FOIRE A LA BROCANTE ET AUX ANTIQUITÉS



130 exposants tous professionnels vous proposeront des meubles et des objets Haute Epoque, art populaire, XVIII^{ème}, XIX^{ème}, XX^{ème} siècles. Vous trouverez des tableaux, dessins, bibelots, faïences, argenterie, bijoux, livres anciens, cartes postales, jouets, linges et tout objet de collection afin de satisfaire vos recherches et vos envies.

La présence de Guillaume Rullier expert agréé, durant ces trois jours vous garantira la qualité et l'authenticité des objets convoités.

Vous pourrez également arpenter le Vieil Allanche en partant à la découverte de ses remparts, son église romane fortifiée et son patrimoine historique remarquable. (Visite guidée du vieil Allanche en nocturne proposée par l'office de tourisme durant l'été).

Venez participer à ces trois jours de foire dans un cadre champêtre et dans une ambiance chaleureuse.

Allanche saura vous recevoir dans ses hôtels, restaurants, gîtes, chambres d'hôtes, camping et aire d'accueil pour camping-cars.

Pratique :

Ouverture de la 42^{ème} foire à la brocante et aux antiquités de 9h à 19h chaque jour.



Organisation : Allanche Animation

Contact :

Hautes Terres Tourisme

04 71 20 48 43

contact@hautesterrestourisme.fr

www.hautesterrestourisme.fr

Entrée : 4€

Gratuit

pour les moins

de 16 ans

et handicapés.